

Penser l'ordre juridique médiéval et moderne

Regards croisés sur les méthodes des juristes (I)

Colloque organisé par
NICOLAS LAURENT-BONNE, professeur à l'université d'Auvergne
(*Centre Michel de L'Hospital, EA 4232*)
et XAVIER PRÉVOST, professeur à l'université de Bordeaux
(*Centre aquitain d'histoire du droit, EA 503*)

à l'École de droit de l'Université d'Auvergne, les 21 et 22 janvier 2016.

Jeudi 21 janvier 2016

Accueil des participants – 14h

Introduction – 14h15

NICOLAS LAURENT-BONNE, professeur à l'université d'Auvergne, « Propos introductifs ».
PIERRE THÉVENIN, docteur en philosophie de l'EHESS et docteur en droit de l'université Roma III,
« La temporalité multiple des formes juridiques ».

La notion d'ordre juridique – 15h00

Sous la présidence de MICHEL TROPER, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La
Défense

NICOLAS WAREMBOURG, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université Paris I), « Peut-on
parler d'"ordre juridique médiéval" ? ».
BENOÎT FRYDMAN, professeur à l'université libre de Bruxelles, « L'ordre juridique, un concept
historiquement situé ».
JEAN-LOUIS HALPÉRIN, professeur à l'École normale supérieure, « La distinction théorique entre
règles constitutives et règles contingentes est-elle opératoire en histoire du droit ? ».

Vendredi 22 janvier

Accueil des participants – 08h45

L'ordre juridique transnational – 09h

Sous la présidence de BENOÎT FRYDMAN, professeur à l'université libre de Bruxelles

CYRILLE DOUNOT, professeur à l'université d'Auvergne, « Penser l'ordre juridique ecclésiastique
avec nos catégories contemporaines ».
FREDERIK DHONDT, lecteur à la Vrije Universiteit de Bruxelles et chercheur postdoctoral à
l'université de Gand, « Penser l'ordre juridique international moderne : la hiérarchie des normes et
la Société des Princes ».

La normativité – 10h30

Sous la présidence de PATRICK ARABEYRE, professeur à l'École nationale des chartes

FRÉDÉRIC F. MARTIN, professeur à l'université de Nantes, « Épreuves d'histoire. La normativité, la juridicité et la lente construction du droit moderne ».

JEAN HILAIRE, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris II), « Comprendre le fait coutumier ».

Déjeuner – 12h

Les métaconcepts – 13h30

Sous la présidence de JEAN-LOUIS HALPÉRIN, professeur à l'École normale supérieure

MICHEL TROPER, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, « Le métaconcept de hiérarchie des normes et son utilité pour l'histoire ».

CAROLINE REGAD-ALBERTIN, maître de conférences à l'université de Toulon, « Penser l'État moderne à partir de métaconcepts : une fiction juridique comme une autre ».

Les controverses – 15h

Sous la présidence de FRANCK ROUMY, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II)

THIERRY SOL, professeur à l'université pontificale de la Sainte-Croix, « La controverse Villey – Tierney sur la naissance du droit subjectif au XII^e siècle : difficultés et valeur heuristique d'un anachronisme conceptuel ».

JULIEN BOUDON, professeur à l'université de Reims Champagne-Ardenne, « La controverse entre Michel Troper et François Furet ou du nécessaire anachronisme des concepts ».

Comité scientifique

MARIE BASSANO, professeur à l'université Toulouse I Capitole.

JULIEN BOUDON, professeur à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

NADER HAKIM, professeur à l'université de Bordeaux.

NICOLAS LAURENT-BONNE, professeur à l'université d'Auvergne.

XAVIER PRÉVOST, professeur à l'université de Bordeaux.

FRANCK ROUMY, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II).

ANNE ROUSSELET-PIMONT, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université Paris I).

MICHEL TROPER, professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

KATIA WEIDENFELD, professeur à l'École nationale des chartes.

Les actes du colloque seront publiés chez LGDJ dans la collection *Contextes, Culture du droit*.

Un second colloque se tiendra à Bordeaux en mars 2017 concernant les problématiques similaires qui se posent en histoire du droit privé.